

Rapport sur les résultats ministériels 2020–2021

**Centre canadien d'hygiène et de
sécurité au travail**

L'honorable Seamus O'Regan Jr.
Ministre du Travail

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par la ministre du Travail, 2021

Numéro de catalogue CC271-8F-PDF

ISSN 2561-0821

Le présent document est disponible sur le site Web du Centre canadien d'hygiène
et de sécurité au travail à <http://www.cchst.ca>.

Le présent document est disponible en médias substituts sur demande.

Table des matières

De la part du ministre	1
De la part de l'administrateur général.....	3
Coup d'œil sur les résultats.....	5
Résultats : ce que nous avons accompli	7
Responsabilité essentielle	7
Services internes	16
Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines	19
Dépenses réelles	19
Ressources humaines réelles	21
Dépenses par crédit voté	21
Dépenses et activités du gouvernement du Canada.....	21
États financiers et faits saillants des états financiers	21
Renseignements ministériels	27
Profil organisationnel	27
Raison d'être, mandat et rôle : Qui nous sommes et ce que nous faisons	27
Contexte opérationnel.....	28
Cadre de présentation de rapports	29
Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes.....	30
Tableaux de renseignements supplémentaires	30
Dépenses fiscales fédérales	30
Coordonnées de l'organisation.....	30
Annexe : définitions	31
Notes en fin d'ouvrage	35

De la part du ministre

À titre de nouveau ministre du Travail, je suis ravi de vous présenter le Rapport sur les résultats ministériels 2020-2021 du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Le CCHST appuie les droits fondamentaux de tous les travailleurs du Canada de bénéficier d'environnements de travail sains et sécuritaires. Le CCHST diffuse des renseignements aux employeurs, aux travailleurs et aux intervenants de partout au pays pour offrir une perspective nationale sur les questions actuelles et nouvelles qui touchent les travailleurs et les milieux de travail.



Cette année, la pandémie de COVID-19 a créé de l'incertitude et du stress pour nombre de personnes, en plus de changer la façon de travailler des Canadiens. Des milliers de travailleurs essentiels et de première ligne ont été appelés à répondre aux différents besoins, s'exposant au risque d'infection pour assurer le maintien de l'accès aux biens et aux services essentiels. De leur côté, les employeurs ont continué de gérer leurs entreprises en tentant de protéger les travailleurs et le public contre la propagation de la COVID-19.

Pour les appuyer, le CCHST a collaboré avec des organismes gouvernementaux et l'Agence de la santé publique du Canada afin de concevoir et de diffuser des outils et des ressources, comme une série de documents d'orientation sur la lutte contre la COVID-19, des fiches de conseils et des infographies. Le CCHST a aussi préparé des ressources sur la reprise des activités en contexte de COVID-19 grâce à un financement de 2,5 millions de dollars sur deux ans du gouvernement du Canada. Le but de ce financement était d'aider le plus grand nombre possible de secteurs et d'industries à mener leurs activités en toute sécurité pendant la pandémie.

Il est évident que la pandémie de COVID-19 et les mesures de lutte connexes ont exacerbé le risque de harcèlement et de violence pour bon nombre de personnes, en plus de faire de la santé mentale une question encore plus préoccupante. Pour aider à accroître la sensibilisation sur ces thèmes importants et à promouvoir la prise de mesures positives dans les milieux de travail canadiens, le CCHST a lancé, en collaboration avec le gouvernement du Canada, une campagne nationale dans les médias sociaux au début 2021.

Le besoin de ressources fiables pour la santé, la sécurité et le mieux-être des travailleurs au Canada est plus grand que jamais. Ma priorité, en tant que ministre du Travail, demeure de veiller à ce que chaque Canadien et Canadienne puisse vivre et travailler dans un environnement sain et sécuritaire. Je suis impatient de travailler davantage avec le CCHST pour répondre aux

besoins d'un monde du travail en évolution et aider à accroître la résilience et à faire du Canada l'un des pays les plus sécuritaires où travailler.

L'honorable Seamus O'Regan Jr.
Ministre du Travail

De la part de l'administrateur général

J'ai le plaisir de présenter le Rapport sur les résultats ministériels de l'exercice financier 2020-2021 du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Cette année fut sans pareille. Pendant la pandémie de COVID-19, les lieux de travail ont fermé leurs portes, le travail à distance est devenu une nouvelle réalité pour de nombreuses personnes et les travailleurs des services essentiels ont répondu à l'appel et ont rempli leur fonction. Alors que les milieux de travail peinaient à demeurer fonctionnels, le CCHST leur a fourni des conseils et de l'information pour aider à prévenir la propagation du virus et à protéger les travailleurs. Grâce à des partenariats et à des collaborations avec des réseaux nationaux, régionaux et provinciaux de santé et de sécurité, nous avons pu donner aux employeurs et aux travailleurs de partout au Canada des ressources liées à la COVID-19 pour assurer un travail sécuritaire. Nous nous sommes associés à l'Agence de la santé publique du Canada et à d'autres intervenants pour élaborer des documents d'orientation et des trousseaux d'outils en ligne sur la COVID-19, des fiches-conseils sur la sécurité et de nouveaux sites Web (comme le portail de partage d'informations sur la pandémie). Nous avons reçu des fonds pour créer du matériel relatif à la reprise des activités, comme des cours en ligne, des infographies et des initiatives de transfert des connaissances, afin d'aider le plus grand nombre possible de domaines et d'industries.



Bien que la COVID-19 ait été notre principal objectif, nous avons continué de promouvoir des pratiques de travail sécuritaires dans des domaines comme l'agriculture, les soins de santé et la construction, et nous nous sommes penchés sur des sujets de préoccupation comme le harcèlement et la violence, la santé mentale et les maladies professionnelles. Avec l'aide d'organisations de partout au Canada qui partagent les mêmes idées, nous avons collaboré et établi des partenariats pour créer des cours en ligne, ajouté du contenu à nos microsites thématiques, créé des applications, produit des balados informatifs et organisé des événements virtuels pour diffuser des messages de prévention et faire part de pratiques exemplaires aux milieux de travail et aux travailleurs.

Le CCHST a continué de renforcer ses relations avec les communautés autochtones afin d'en savoir plus sur les défis qu'elles rencontrent et de mieux les servir. Cette année, nous avons participé à des événements virtuels organisés par le Conseil tribal Nokiiwin pour faire part de pratiques de prévention du harcèlement et de la violence, et avons élaboré un cours en ligne personnalisé sur le transport des marchandises dangereuses pour Services aux Autochtones Canada.

Nous avons poursuivi notre partenariat avec le gouvernement du Canada dans le cadre d'une campagne nationale de marketing dans les médias sociaux sur les mesures à prendre pour contrer

la violence, le harcèlement et les facteurs liés à la santé mentale au travail, qui traitait des éléments essentiels d'une politique de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail et des procédures qui s'y rapportent. Le CCHST a élaboré trois nouveaux cours en ligne pour aider les milieux de travail sous réglementation fédérale à comprendre leurs rôles et responsabilités précis, conformément à la partie II du *Code canadien du travail*, y compris le *Règlement sur la prévention du harcèlement et de la violence dans le lieu de travail*, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021. De plus, le CCHST assure le maintien d'une liste d'enquêteurs dont les fonctions ont été examinées par un groupe de travail composé d'experts en vue des enquêtes sur les plaintes déposées au titre du Règlement.

En cette année sans précédent, le CCHST a continué de réaliser son mandat qui consiste à fournir à tous les Canadiens l'information, les outils et les conseils nécessaires pour rendre leur milieu de travail plus sécuritaire sur les plans physique et mental, et il a touché un nombre record de personnes. Le CCHST continuera de relever les défis qui l'attendent et de remplir ses fonctions avec détermination.

Anne Tennier, ing., CEP
Présidente et chef de la direction

Coup d'œil sur les résultats

**À combien se chiffrent
les fonds utilisés?**

11 705 654 \$

Dépenses réelles

Qui était concerné?

97.6

ETP réels

Aperçu de nos résultats

Portée : Le **site Web du CCHST** a reçu plus de 14,8 millions de visites (une hausse de 12 % par rapport à l'année précédente) de la part de 11,4 millions d'utilisateurs uniques (une augmentation de 15 % par rapport à l'année précédente), qui sont venus chercher des renseignements sur la santé et la sécurité. Afin de mesurer l'incidence du site Web, on a effectué des sondages sur son utilisation tout au long de l'année, et 81 % des répondants ont dit qu'ils utiliseraient l'information obtenue sur le site Web pour apporter des changements dans leur milieu de travail. La page « **Fiches d'information Réponses SST** » a reçu 13,1 millions de visites (une augmentation de 13 % par rapport à l'année précédente) de la part de 10,6 millions d'utilisateurs (une augmentation de 15 % par rapport à l'année précédente). De plus, **l'application mobile Réponses SST** a été téléchargée 7 871 fois. Grâce à la ligne d'information personnalisée et confidentielle **Info-sécurité**, le CCHST a répondu à 7 699 demandes de renseignements (dont 1 375 étaient liées à la COVID-19).

Partenariats et collaboration : Le CCHST a collaboré avec **l'Agence de la santé publique du Canada** pour élaborer une série de documents d'orientation et de fiches-conseils sur la pandémie de COVID-19 pour les personnes qui exercent des professions ou qui travaillent dans des secteurs et des services essentiels dans lesquels le risque de contracter la COVID-19 est élevé. Plus de 60 documents d'orientation ont été publiés et 33 507 fiches-conseils ont été téléchargées. Le CCHST a aussi formé un partenariat avec le gouvernement du Canada pour mettre sur pied une **campagne nationale dans les médias sociaux** afin de sensibiliser la population au harcèlement et à la prévention de la violence, ainsi qu'à la santé mentale dans les milieux de travail canadiens. Cette campagne a donné lieu à 10,2 millions d'expositions, à 274 800 visionnements de vidéos et à plus de 42 500 visites de pages thématiques sur la santé mentale et la prévention de la violence du CCHST. Le CCHST s'est également associé avec le **Centre de recherche sur le cancer professionnel (CRCP)** afin de créer une base de données et un outil pour diffuser et faire part efficacement des recherches et des statistiques liées aux maladies professionnelles.

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats accomplis du CCHST, consultez la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport.

Résultats : ce que nous avons accompli

Responsabilité essentielle

Ressource nationale en matière de santé et de sécurité au travail

Description:

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail a pour objet de faciliter l'accès à des renseignements fiables sur la santé et la sécurité au travail afin d'aider les travailleurs au Canada à être en sécurité au travail et d'appuyer les employeurs, les groupes syndicaux et les gouvernements dans leurs efforts visant à créer des milieux de travail sains et sécuritaires. En tant qu'organisme national, le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail fournit des renseignements impartiaux au moyen de divers produits et services bilingues gratuits ou payants, selon le cas. Les travailleurs et les employeurs au Canada ont accès à un service d'information personnalisé gratuit et confidentiel sur l'hygiène et la sécurité, dispensé par téléphone, par courriel, par télécopieur, par courrier postal ou en personne. De plus, une vaste gamme de ressources en ligne et de documents imprimés sont disponibles pour répondre aux besoins d'information sur la santé et la sécurité des travailleurs et des milieux de travail. Ces produits et services sont financés par le recouvrement des coûts, des contributions du gouvernement du Canada et des contributions financières d'autres intervenants.

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail recueille, évalue, crée et publie des documents d'information qui font autorité en matière de santé et de sécurité au travail au profit de la population active du Canada. Cette information est utilisée pour les activités d'éducation et de formation, la recherche, l'élaboration de politiques et de pratiques exemplaires, l'amélioration des programmes de santé et de sécurité, la conformité aux exigences et divers usages personnels. Lorsque les produits ou services du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail sont fournis à des intervenants comme des particuliers, des groupes ou des organisations au Canada et à l'étranger et qu'ils comportent des avantages auxquels le contribuable moyen n'a pas accès, ces produits ou services sont intégrés au programme de recouvrement des coûts, et des frais d'utilisation sont imposés.

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail promeut et facilite la consultation et la collaboration entre les administrations fédérales, provinciales et territoriales, ainsi que la participation de travailleurs, d'employeurs et d'autres intervenants, pour l'établissement et le maintien de normes élevées et mise en œuvre d'initiatives sur l'hygiène et la sécurité au travail adaptées au contexte canadien. L'échange des ressources conduit à l'élaboration coordonnée et mutuellement bénéfique de programmes, de produits et de services uniques. Les projets entrepris en collaboration sont habituellement soutenus par une combinaison d'appuis financiers et non financiers aux programmes provenant de partenaires et d'intervenants et assurent l'avancement d'initiatives relatives à la santé et à la sécurité.

Résultats :

Analyse comparative entre les sexes plus

Le CCHST reconnaît l'importance de l'initiative ACS Plus et s'engage à faire en sorte que divers groupes de travailleurs au Canada profitent de nos politiques et programmes liés à l'ACS Plus. L'équipe de direction du CCHST, ainsi que son conseil des gouverneurs tripartite, s'assure que les politiques et les programmes en matière d'ACS Plus sont intégrés aux processus décisionnels ministériels en exigeant que le CCHST évalue les répercussions potentielles des produits et des services qu'il crée pour appuyer toutes les populations du Canada.

Au cours de l'exercice 2020-2021, le CCHST :

- a lancé le programme de bourses d'études Chad Bradley pour encourager les femmes à poursuivre des études postsecondaires dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail afin d'atteindre une plus grande égalité entre les sexes et un meilleur équilibre dans le domaine;
- a animé des ateliers et des présentations virtuels pour aider les milieux de travail à intégrer des renseignements sur la santé et la sécurité psychologiques à leurs programmes de sécurité en mettant l'accent sur la santé mentale et les programmes de harcèlement et de violence, plus précisément dans les milieux de travail où le risque est élevé; comme le domaine des soins de santé et l'agriculture;
- a continué d'ajouter du contenu pour promouvoir et surveiller l'utilisation du [portail Web sur le genre, le travail et la santé](#)ⁱ, qui fournit les ressources d'information les plus à jour et pertinentes pour aider les employeurs à comprendre l'incidence des différences physiques et des facteurs psychosociaux sur le taux de blessures et de maladies chez les hommes, les femmes et les personnes non binaires qui occupent le même emploi. Ce répertoire en ligne fournit également aux décideurs et aux employeurs des outils et des recherches pour les aider à intégrer les considérations liées au genre dans leurs programmes de santé et de sécurité;
- a continué de veiller à ce que toutes les publications de produits et services diffusées par le CCHST soient rédigées dans un langage clair, soient accessibles et comprennent des images représentant la diversité.

Expérimentation

En raison de la petite taille de notre ministère, le CCHST n'a ni la capacité ni les ressources pour entreprendre cette initiative.

Résultats du programme

Les objectifs du CCHST pour l'exercice 2020-2021 étaient axés sur les trois priorités stratégiques des domaines professionnels et des industries, ainsi que sur les enjeux définis dans le plan stratégique, 1) tels que fournir des services, de l'information et des solutions facilement accessibles aux employés et aux employeurs; 2) utiliser les résultats liés aux connaissances dans l'intérêt des Canadiens et des travailleurs partout au Canada à l'aide de projets de collaboration; et, 3) fournir un répertoire national des connaissances, normes, statistiques et outils d'information principaux en matière de santé et de sécurité au travail qui améliorent la diffusion de l'information liée à la santé et à la sécurité au travail.

- Le **site Web du CCHST**, le carrefour central qui héberge toute notre information, s'est vu ajouter presque chaque jour avec de nouveaux renseignements et produits (épisodes de balados, fiches de renseignements, fiches-conseils sur la COVID-19, cours en ligne, infographies) devant aider les Canadiens à travailler en toute sécurité dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Cette année, le site Web a reçu plus de 14,8 millions de visites (une hausse de 12 % par rapport à l'année précédente), de la part de 11,4 millions d'utilisateurs (une augmentation de 15 % par rapport à l'année précédente). De ce nombre, 31 % provenaient du Canada. Pour aider à mesurer l'incidence du site Web, des sondages sur l'utilisation ont été réalisés tout au long de l'année et 81 % des répondants ont dit qu'ils utiliseraient l'information obtenue sur le site Web pour apporter des changements dans leur milieu de travail.
- La collection de fiches d'information **Réponses SST** est le service public le plus utilisé du Centre. Le service fournit aux gens du monde entier des renseignements fiables et crédibles pour améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs. La publication Réponses SST a gagné en popularité : 10,6 millions d'utilisateurs (soit une augmentation de 15 % par rapport à l'année précédente) ont consulté les fiches d'information plus de 13,1 millions de fois, soit une augmentation de 13 % par rapport à l'année précédente. L'utilisation au Canada a également augmenté : 2,9 millions d'utilisateurs (augmentation de 7 %) ont consulté les fiches d'information près de 4 millions de fois. De plus, l'application mobile Réponses SST a été téléchargée 7 871 fois.
- La ligne d'information **Info-sécurité**, un service gratuit qui relie les utilisateurs à l'équipe de spécialistes techniques en santé et sécurité au travail du CCHST, a répondu à 7 699 demandes de renseignements. De ce nombre, 1 375 étaient liées au coronavirus. Les employeurs (47,5 %) ont accédé le plus souvent au service, suivis des travailleurs (38,7 %), du grand public (11,4 %) et des gouvernements (2,4 %). Les résultats du sondage de cette année ont révélé que 80,6 % des

utilisateurs étaient très satisfaits de l'information reçue, et 58,3 % ont indiqué qu'ils utiliseraient l'information reçue pour apporter des changements dans leur milieu de travail.

Santé mentale : Le CCHST continue d'aider les organisations à favoriser un milieu de travail propice à une bonne santé mentale. Grâce à des partenariats avec des organisations crédibles et des chefs de file de l'industrie partout au Canada, le CCHST est en mesure de fournir une vaste gamme de ressources en santé mentale, y compris des cours en ligne, des fiches d'information, des balados, des sites Web, des applications Web et des outils.

- **Analyse de la santé mentale dans les différentes administrations par le Comité de la politique stratégique sur le travail de l'Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière (ACALO) :** Le CCHST a entrepris une analyse et un examen des outils de santé mentale en milieu de travail actuellement offerts par diverses organisations pour le compte du Comité de la politique stratégique sur le travail de ACALO au nom des sous-ministres responsables du travail de partout au Canada. Le but de l'analyse législative et de l'étude par entrevues effectuées dans l'ensemble du pays était de trouver des outils qui ont prouvé améliorer de façon tangible la santé mentale en milieu de travail et qui, s'ils étaient utilisés partout au Canada, pourraient mener à des améliorations de la santé mentale en milieu de travail à plus grande échelle.
- **Outil d'évaluation du leader psychologiquement sécuritaire :** Le CCHST a collaboré avec la compagnie d'assurance Canada-Vie pour rétablir et améliorer l'outil d'évaluation du leader psychologiquement sécuritaire, qui permet aux particuliers et aux organisations de déterminer et de renforcer leurs stratégies de leadership en matière de santé et de sécurité psychologiques. Nous continuons de fournir du soutien pour l'outil, et des plans sont en cours pour améliorer son contenu, ses fonctionnalités et sa mise en page afin d'offrir une meilleure expérience à tous les utilisateurs.

Harcèlement et violence : Pour aider les organisations à créer des environnements exempts de harcèlement et de violence, le CCHST a continué d'élaborer des ressources comme des cours en ligne, des balados et des infographies axés sur les mesures préventives. Parmi les autres initiatives, mentionnons :

- **Ressources sur le harcèlement et la violence en milieu de travail :** Le CCHST a lancé trois nouveaux **cours en ligne** pour aider les employeurs, les gestionnaires et les employés dans les milieux de travail sous réglementation fédérale à comprendre leurs responsabilités et leurs rôles précis, conformément à la partie II du *Code canadien du travail*, dont le *Règlement sur la prévention du harcèlement et de la violence dans le lieu de travail*, qui est entré en vigueur le

1^{er} janvier 2021. De plus, on a créé l'**infographie** sur la violence et le harcèlement en milieu de travail pour mettre en évidence les droits des travailleurs, les responsabilités des employeurs et des exemples de harcèlement et de violence, y compris ceux de nature sexuelle. Les ressources donnent également des conseils sur la création d'un milieu de travail exempt de harcèlement et de violence et sur l'engagement à cet égard.

- **Événement virtuel : Répondre à la violence conjugale en milieu de travail.** De concert avec l'équipe de Répondre à la violence conjugale en milieu de travail grâce à la collaboration (composée d'avocats, de professeurs, de médecins et de chercheurs), le CCHST a organisé une séance de formation virtuelle gratuite qui a mis en lumière ce que les milieux de travail sont tenus de faire en application du *Règlement sur la prévention du harcèlement et de la violence dans le lieu de travail*. Les participants ont appris à quel moment la violence familiale devient un problème en milieu de travail et la façon d'évaluer la mesure dans laquelle leur propre organisation est prête à lutter contre la violence familiale en milieu de travail. La séance a également porté sur les stratégies de prévention et les stratégies d'élaboration de politiques et a offert des conseils sur la façon de reconnaître les incidents de violence familiale en milieu de travail et sur la façon d'y réagir. L'événement a eu lieu en février 2021 et 59 personnes y ont pris part.
- **Campagne dans les médias sociaux sur les mesures à prendre pour contrer la violence et le harcèlement:** Le CCHST a poursuivi son partenariat avec le gouvernement du Canada dans le cadre d'une campagne nationale dans les médias sociaux qui visait à accroître la sensibilisation à la prévention du harcèlement et de la violence, ainsi qu'à la santé mentale dans les milieux de travail canadiens. La campagne s'est déroulée sur les comptes Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn du CCHST et a donné lieu à 10,2 millions d'expositions, à 274 800 visionnements de vidéos et à plus de 42 500 visites sur les pages thématiques sur la santé mentale et la prévention du harcèlement et de la violence du CCHST.

Maladies professionnelles : Le CCHST s'est concentré sur la production de ressources pour aider les milieux de travail à demeurer en activité en toute sécurité pendant la pandémie de COVID-19, ainsi que sur la diffusion de ressources pour aider à éduquer les Canadiens au sujet des cancers professionnels et d'autres maladies professionnelles.

- Le CCHST s'est associé au **Centre de recherche sur le cancer professionnel (CRCP)** dans le cadre d'un projet de deux ans qui vise à créer une base de données et un outil pour diffuser efficacement les recherches et les statistiques liées aux maladies professionnelles auprès des intervenants en Ontario et à l'échelle nationale. Le site Web, [Statistiques de l'Ontario sur les maladies](#)

[professionnelles](#)ⁱⁱ, lancé le 23 novembre 2020, contient des données, des infographies et des ressources à l'appui sur cinq groupes professionnels. Des données sur l'exposition y seront ajoutées au cours de la prochaine année.

- Le CCHST s'est associé avec **l'Agence de la santé publique du Canada** pour élaborer une gamme de documents d'orientation et de fiches-conseils sur la COVID-19 pour les personnes qui exercent des professions ou qui travaillent dans des secteurs et des services essentiels dans lesquels le risque de contracter la COVID-19 est élevé. L'intérêt envers les plus de 60 documents d'orientation publiés a été marqué, avec 33 507 fiches-conseils téléchargées. Le CCHST a créé d'autres produits liés à la COVID-19 qui sont disponibles dans la trousse d'outils de ressources en santé et sécurité sur la COVID-19. La trousse d'outils s'appuie sur le guide COVID-19 : Guide sur la santé et la sécurité en milieu de travail, qui comprend des renseignements sur les responsabilités des employeurs et des travailleurs et sur ce que les milieux de travail devraient faire pour contrôler les risques. Depuis son lancement au début d'octobre 2020, la trousse d'outils a été téléchargée 3 226 fois.

Facultés affaiblies au travail : Le CCHST a continué de jouer un rôle de premier plan dans le dossier des facultés affaiblies en milieu de travail au moyen de la formulation de conseils pratiques et de l'élaboration de directives par divers moyens d'information et de documentation.

- Le CCHST a appuyé le Groupe CSA en participant au comité technique de la norme CSA Z1008 sur les facultés affaiblies en milieu de travail. Le comité était chargé d'élaborer une nouvelle norme (Z1008 Gestion des facultés affaiblies en milieu de travail) et un guide de mise en œuvre qui orienteront les petites, moyennes et grandes organisations sur la meilleure façon d'appliquer la norme CSA Z1008. La norme et le guide de mise en œuvre connexe ont été publiés en mars 2021.

Résultats atteints

Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2018-2019	Résultats réels 2019-2020	Résultats réels 2020-2021
Les Canadiens et les travailleurs au Canada peuvent facilement avoir accès à des services et à des renseignements sur la santé et la sécurité au travail du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.	Nombre d'activités et de possibilités d'apprentissage relatives aux enjeux émergents d'hygiène et de sécurité au travail et aux secteurs prioritaires.	De 100 à 140 activités d'apprentissage sur les enjeux émergents de l'hygiène et de la sécurité au travail ou destinées à des secteurs prioritaires	mars 2021	*Non disponible	*Non disponible	125
	Le nombre total d'impressions, dans les médias sociaux, portant sur les enjeux émergents de l'hygiène et de la sécurité au travail pour lesquelles le CCHST est cité comme source.	Jusqu'à 2 500 000 impressions dans les médias sociaux	mars 2021	2 246 613	2 474 648	2 925 959
	Pourcentage d'utilisateurs du site internet du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail ayant indiqué que l'information était facilement accessible.	Entre 65 % et 75 %	mars 2021	84,7 %	85 %	86 %
Offrir aux Canadiens et aux travailleurs au Canada un répertoire national des données, des normes, des statistiques et	Nombre d'ensembles de dossiers relatifs à l'hygiène et à la sécurité au travail mis à la disposition des Canadiens et des travailleurs	Un à trois nouveaux ensembles de dossiers par an	mars 2021	*Non disponible	*Non disponible	1

Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2018-2019	Résultats réels 2019-2020	Résultats réels 2020-2021
des outils d'information clés sur l'hygiène et la sécurité au travail qui améliore la diffusion des renseignements relatifs à l'hygiène et à la sécurité au travail.	au Canada par l'intermédiaire de répertoires.					
	Nombre de nouveaux outils qui sont mis à la disposition des travailleurs au Canada, qui abordent les enjeux émergents d'hygiène et de sécurité au travail et qui sont destinés aux secteurs prioritaires.	De 20 à 30 nouveaux outils par an	mars 2021	*Non disponible	*Non disponible	79
	Nombre de fois que les utilisateurs ont accédé au répertoire en ligne gratuit de données sur l'hygiène et la sécurité au travail du CCHST ou ont utilisé ses services des soutien personnalisé.	De 1 900 000 à 2 300 000 fois	mars 2021	*Non disponible	*Non disponible	**4 000 000
Par la mise en place d'initiatives collaboratives avec les travailleurs, les employeurs ou les gouvernements au sujet des enjeux émergents de l'hygiène et de la sécurité au travail et à	Nombre de nouveaux projets collaboratifs mis en place selon une perspective tripartite au sujet des enjeux émergents de l'hygiène et de la sécurité au travail et à l'intention des	Jusqu'à 6 nouvelles initiatives par année	mars 2021	*Non disponible	*Non disponible	5

Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2018-2019	Résultats réels 2019-2020	Résultats réels 2020-2021
l'intention des secteurs prioritaires, les résultats en matière de connaissances sont mise à profit pour les Canadiens et les travailleurs partout au Canada.	secteurs prioritaires, où les résultats en matière de connaissances peuvent être utilisés à l'échelle du Canada.					

* À compter de l'exercice 2020-2021, le CCHST a mis en œuvre de nouveaux résultats et indicateurs ministériels tenant compte de l'expansion des initiatives stratégiques du CCHST en tant que chef de file national sur les nouveaux enjeux de santé et de sécurité au travail.

**Utilisateurs au Canada

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2020-2021	Dépenses prévues 2020-2021	Autorisations totales pouvant être utilisées 2020-2021	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2020-2021	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2020-2021
7 129 798	7 129 798	13 473 043	7 577 114	447 316

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein réels 2020-2021	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2020-2021
71	70,8	(0,2)

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de CCHST sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)ⁱⁱⁱ.

Services internes

Description

On entend par services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les Services internes désignent les activités et les ressources des 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes du ministère. Les 10 catégories de services sont :

- ▶ services de gestion des acquisitions;
- ▶ services de communication;
- ▶ services de gestion des finances;
- ▶ services de gestion des ressources humaines;
- ▶ services de gestion de l'information;
- ▶ services des technologies de l'information;
- ▶ services juridiques;
- ▶ services de gestion du matériel;
- ▶ services de gestion et de surveillance;
- ▶ services de gestion des biens.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2020-2021	Dépenses prévues 2020-2021	Autorisations totales pouvant être utilisées 2020-2021	Dépenses réelles (autorisations utilisées) * 2020-2021	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2020-2021
4 187 342	4 187 342	7 435 697	4 128 539	(58 803)

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein réels 2020-2021	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2020-2021
24	26,8	2,8

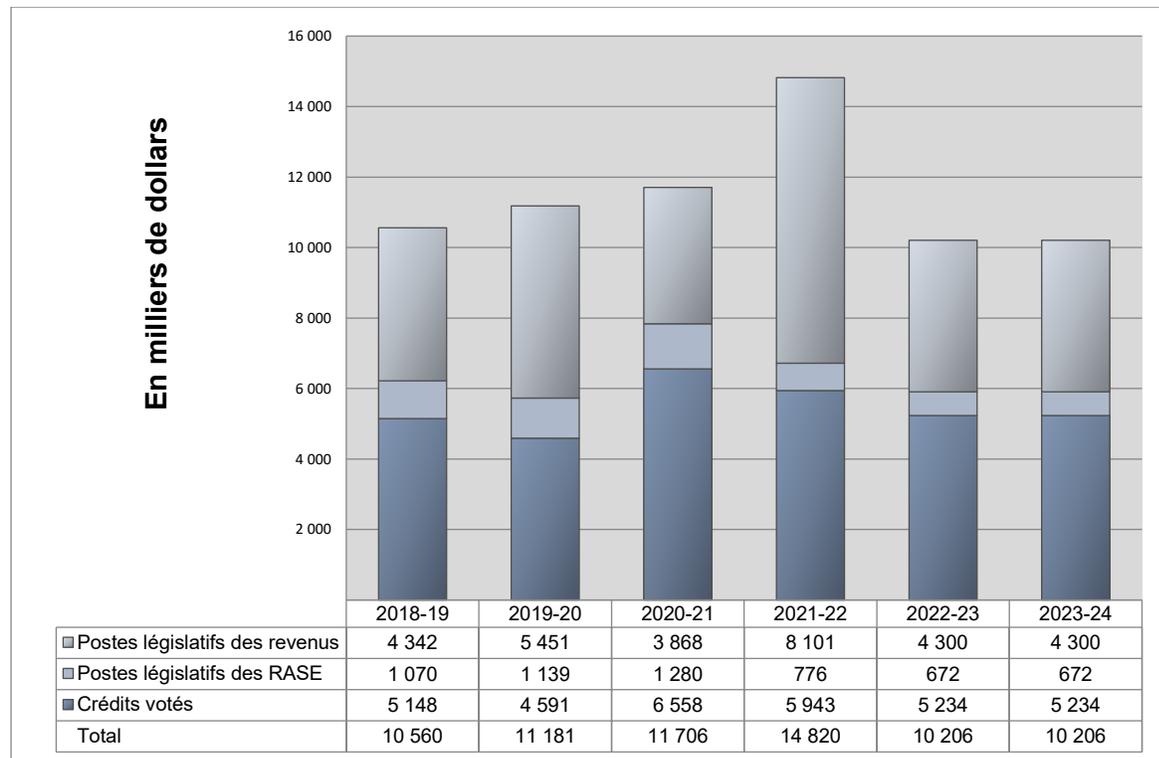
Comme le CCHST a été appelé à appuyer la lutte du gouvernement contre la pandémie de COVID-19, un plus grand nombre de spécialistes de la santé et de la sécurité et de personnel de soutien a été nécessaire pour appuyer les activités de santé publique et de reprise des activités.

Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines

Dépenses réelles

Graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère

Le graphique qui suit présente les dépenses prévues (votées et obligatoires) au fil du temps.



Les dépenses totales déclarées de 2018-2019 à 2021-2022 comprennent tous les crédits parlementaires et toutes les sources de revenus, y compris le budget principal des dépenses, le recouvrement des coûts et l'utilisation des revenus disponibles en vertu de l'alinéa 6(1)g) de la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail*.

Les autorisations de dépenses prévues pour les exercices 2022-2023 et 2023-2024 représentent les autorisations approuvées dans le Budget principal des dépenses 2021-2022 et ne représentent pas l'utilisation des recettes disponibles du CCHST.

Sommaire du rendement budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Responsabilités essentielles et Services internes	Budget principal des dépenses 2020-2021	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Autorisations totales pouvant être utilisées 2020-2021	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2018-2019	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2019-2020	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2020-2021
Ressource nationale en matière de santé et de sécurité au travail	7 129 798	7 129 798	9 336 865	6 429 591	13 473 043	6 653 617	6 953 799	7 577 114
Services internes	4 187 342	4 187 342	5 483 556	3 776 109	7 435 697	3 906 430	4 227 191	4 128 539
Total	11 317 140	11 317 140	14 820 421	10 205 700	20 908 740	10 560 047	11 180 990	11 705 653

Le total des autorisations pouvant être utilisées pour l'exercice 2020-2021 indiqué dans le tableau ci-dessus représente les crédits parlementaires et les sources de revenus prévus, y compris le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses, les recouvrements et l'utilisation des recettes en espèces, conformément à l'alinéa 6(1)g) de la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail*.

Les dépenses réelles pour l'exercice 2020-2021 étaient de 3,4 % supérieures au plan et de 4,7 % supérieures à celles de l'exercice précédent. Des dépenses supplémentaires ont été nécessaires pour appuyer la lutte du gouvernement contre la pandémie de COVID-19, ainsi que pour appuyer le passage à un environnement de télétravail.

Ressources humaines réelles

Sommaire des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les Services internes

Responsabilités essentielles et Services internes	2018-2019 Équivalents temps plein réels	2019-2020 Équivalents temps plein réels	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein réels 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023
Ressource nationale en matière de santé et de sécurité au travail	63	62.3	71	70,8	86	71
Services internes	18	21	24	26,8	29	24
Total	81	83.3	95	97,6	115	95

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements sur les dépenses votées et les dépenses législatives du CCHST, consulter les [Comptes publics du Canada de 2020-2021](#)^{iv}.

Dépenses et activités du gouvernement du Canada

Des renseignements sur l'harmonisation des dépenses du CCHST avec les activités et dépenses du gouvernement du Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^v.

États financiers et faits saillants des états financiers

États financiers

Les états financiers (non audités) de Centre canadien du CCHST pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 se trouvent sur le [site Web du Ministère](#)^{vi}.

Faits saillants des états financiers

État condensé des opérations (non audité) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats prévus 2020-2021	Résultats réels 2020-2021	Résultats réels 2019-2020	Écart (résultats réels de 2020-2021 moins résultats prévus de 2020-2021)	Écart (résultats réels de 2020-2021 moins résultats réels de 2019-2020)
Total des charges	12 525 223	13 177 926	12 201 850	652 703	976 076
Total des revenus	5 626 107	6 442 648	5 951 904	816 541	490 744
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts*	6 899 115	6 735 278	6 249 946	(163 838)	485 332

*Le coût de fonctionnement net comprend les dépenses des revenus en espèces en vertu de l'alinéa 6(1)g) de la *Loi sur le CCHST*.

Au cours de l'exercice 2020-2021, le coût de fonctionnement net a augmenté par rapport à l'exercice précédent (+7,8 %). Une augmentation de 4,5 % était prévue, mais les activités de cet exercice ont été bien différentes de ce qui avait été prévu. Des projets imprévus qui ont servi à appuyer la lutte du gouvernement contre la pandémie de COVID-19 ont entraîné une augmentation des recettes liées au recouvrement des coûts et une hausse des dépenses.

Les revenus provenant du recouvrement des coûts devaient diminuer en raison de l'achèvement de plusieurs projets. On s'attendait également à ce que les nouveaux programmes et priorités stratégiques émergents fassent l'objet d'une transition, ce qui aurait entraîné une réduction globale des revenus de 4,6 %. Comme prévu, il y a eu une réduction des revenus liés aux projets terminés. Cependant, l'incidence inattendue de la pandémie de COVID-19 a amené une augmentation globale des revenus du CCHST de 8,2 %. Cette augmentation découle principalement du partenariat avec l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC).

Les charges d'exploitation ont été plus élevées que prévu en raison de l'incidence imprévue de la pandémie de COVID-19. Le CCHST a accru ses dépenses pour appuyer la lutte du gouvernement contre la pandémie. De nouveaux spécialistes de la santé et de la sécurité et de nouveaux membres de l'équipe de soutien ont été embauchés. L'embauche de ces nouveaux employés était essentielle pour créer les outils de santé publique et de reprise des activités nécessaires afin d'appuyer l'intervention du gouvernement face à la pandémie. De plus, le CCHST a rapidement fait la transition vers un environnement de télétravail et a appuyé les

travailleurs au cours de cette transformation. Ce changement a entraîné une augmentation des dépenses relatives aux appareils informatiques et au soutien technologique.

État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2021 (en dollars)

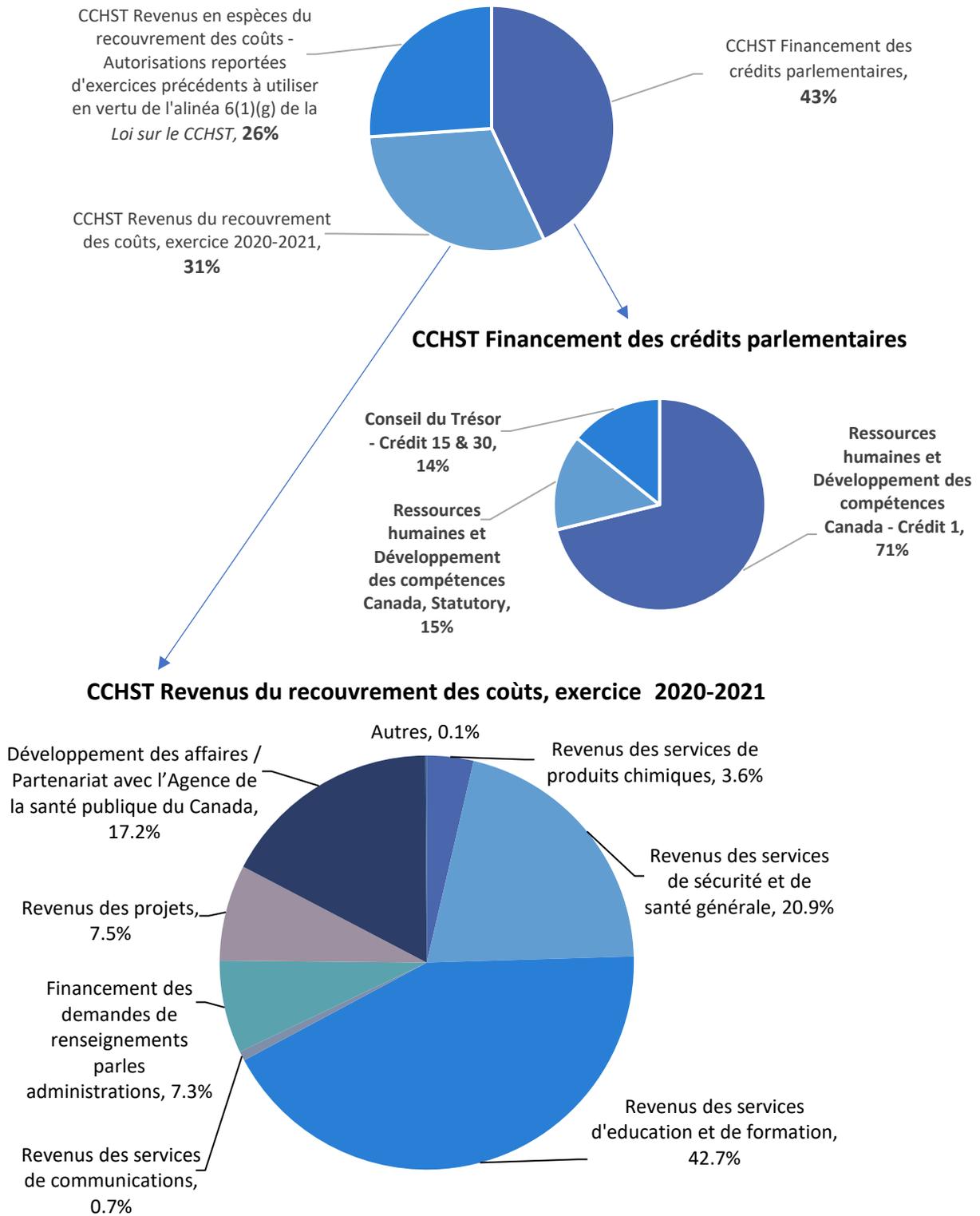
Renseignements financiers	2020-2021	2019-2020	Écart (2020-2021 moins 2019-2020)
Total des passifs nets	3 900 017	3 824 938	75 079
Total des actifs financiers nets	2 209 184	2 309 909	(100 725)
Dette nette du Ministère	(1 690 833)	(1 515 029)	(175 804)
Total des actifs non financiers	380 881	423 798	(42 917)
Situation financière nette du Ministère	(1 309 952)	(1 091 231)	(218 721)

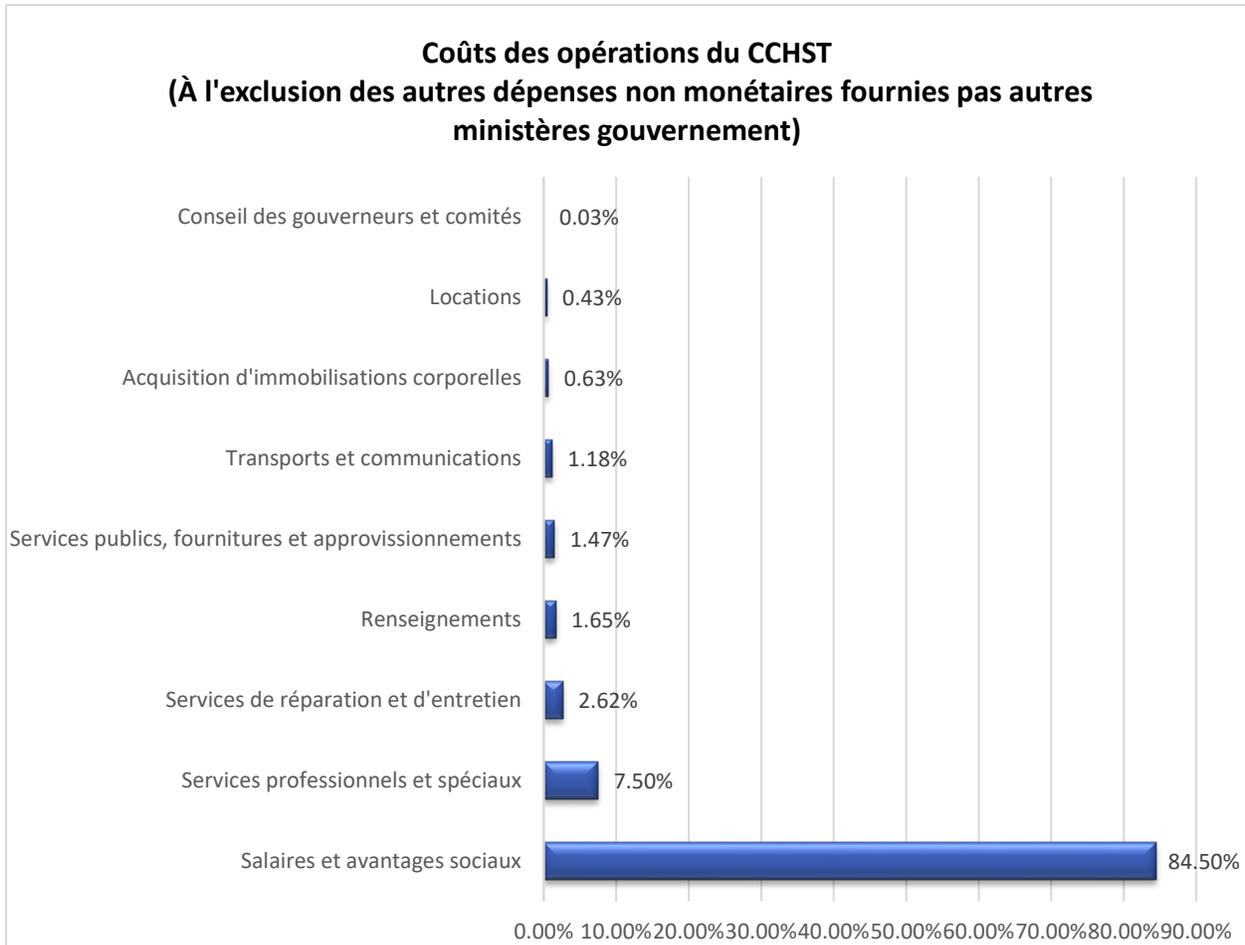
Le total des passifs du CCHST, qui s'élève à 3,9 millions de dollars, comprend 1,781 million de dollars en comptes créditeurs et en charges à payer; 1,110 million de dollars en revenus reportés provenant du recouvrement de coûts; et 896 000 \$ en rémunération et en avantages sociaux reportés. L'écart de 75 000 \$ est lié à : une augmentation de 98 000 \$ en revenus reportés provenant du recouvrement de coûts; une augmentation de 230 000 \$ en indemnités de vacances et en congés compensatoires différés, partiellement annulés par une réduction de 183 000 \$ en indemnités de départ différées et par une réduction de 70 000 \$ en comptes créditeurs et en charges à payer.

Le total des actifs non financiers du CCHST, qui s'élève à 381 000 \$, comprend 238 000 \$ d'immobilisations corporelles.

La diminution de 219 000 \$ de la situation financière nette du Ministère, soit la différence entre le total des actifs non financiers et la dette nette du Ministère, est principalement attribuable à l'augmentation des dépenses relatives aux indemnités de vacances et aux revenus reportés.

CCHST - Total des revenus de recouvrement des coûts et des crédits parlementaires





Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Filomena Tassi, Ministre du Travail

Administrateur général : Anne Tennier, ing. CEP, Présidente et chef de la direction

Portefeuille ministériel : Programme du travail

Instrument habilitant : [*Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail*](#)^{vii}

Année d'incorporation ou de création : 1978

Raison d'être, mandat et rôle : Qui nous sommes et ce que nous faisons

La section « Raison d'être, mandat et rôle : Qui nous sommes et ce que nous faisons » est accessible sur le [site Web de Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail](#)^{viii}.

Raison d'être

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est régi par la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail* (L.R.C. [1977-1978], ch. 29), qui a été adoptée à l'unanimité par le Parlement du Canada en 1978. Le CCHST a pour mandat de promouvoir la santé et la sécurité en milieu de travail, et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs au Canada. Le CCHST est, aux termes de l'annexe II de *la Loi sur la gestion des finances publiques*, un établissement public indépendant qui relève du Parlement par l'entremise du ministre du Travail.

Mandat and rôle

En tant que ressource nationale en santé et en sécurité au travail du Canada, le CCHST se consacre à l'avancement de la santé et de la sécurité au travail (SST). À cette fin, il fournit différents services, dont le transfert de l'information et du savoir; la formation et l'éducation; les outils efficaces permettant d'améliorer la performance en santé et en sécurité; les systèmes de gestion appuyant les programmes de santé et de sécurité; les initiatives de prévention des blessures et des maladies, et la promotion du mieux-être global (santé physique, psychologique et mentale) des travailleurs.

Le CCHST est un chef de file reconnu dans la prestation de programmes, de produits et de services efficaces, qui reposent sur le corpus de connaissances bâti au fil du temps, sur sa collection d'information en santé et en sécurité au travail, et sur la mise en application des technologies de gestion de l'information.

Le CCHST a conclu une vaste gamme d'ententes de collaboration avec de nombreuses organisations nationales et internationales de santé et de sécurité, dont l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail (SNASST), l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, ainsi que Santé Canada et la Commission de la santé mentale du Canada. De plus amples renseignements sur nos [partenariats](#)^{ix} sont disponibles sur notre site Web et dans notre rapport annuel.

Les projets de collaboration permettent au CCHST de réaliser bon nombre d'objectifs. Ils lui offrent l'occasion d'enrichir ses ressources documentaires en matière de santé et de sécurité en plus de travailler avec des partenaires dans le monde entier pour avoir accès à des perspectives mondiales et échanger. Cette collaboration entre les pays favorise l'échange d'information et de connaissances pour les programmes socio-économiques liés à la santé et à la sécurité au travail afin de réduire les blessures et les maladies, et d'améliorer les conditions des travailleurs. Ces projets contribuent également à renforcer le rôle de chef de file du Canada dans le monde et à permettre au CCHST d'utiliser la mine d'information sur la santé et sécurité au travail recueillie à l'échelle mondiale afin d'améliorer la santé et la sécurité des Canadiens.

Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel sont accessibles sur le [site Web de Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail](#)^x.

Le CCHST est géré par un conseil tripartite représentant les gouvernements (fédéral, provinciaux et territoriaux), les employeurs et les travailleurs. Le Conseil des gouverneurs (Conseil) participe à la coordination d'un cadre stratégique favorisant la prestation de services fiables et complets en matière de santé et de sécurité au travail, et il veille à ce que les renseignements diffusés par le CCHST soient impartiaux. Les membres du Conseil du CCHST participent directement aux travaux axés sur la gouvernance et la planification stratégique de l'organisation. Ils participent aussi à l'examen des programmes et des services afin de garantir que les renseignements fournis par le CCHST sont impartiaux et pertinents. Notre service de demandes de renseignements, qui bénéficie d'une aide financière fédérale, est soutenu et en partie financé par des contributions provinciales et territoriales.

Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels de Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail pour 2020-2021 sont illustrés ci-dessous.

Cadre ministériel des résultats	Responsabilité essentielle : Ressource nationale en matière de santé et de sécurité au travail		Services internes
	<p>Résultat ministériel : Les Canadiens et les travailleurs au Canada peuvent facilement avoir accès à des services et à des renseignements sur la santé et la sécurité au travail du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail</p>	<p>Indicateur : Nombre d'activités et de possibilités d'apprentissage relatives aux enjeux émergents d'hygiène et de sécurité au travail et aux secteurs prioritaires</p> <p>Indicateur : Le nombre total d'impressions, dans les médias sociaux, portant sur les enjeux émergents de l'hygiène et de la sécurité au travail pour lesquelles le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail est cité comme source.</p> <p>Indicateur : Pourcentage d'utilisateurs du site Internet du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail ayant indiqué que l'information était facilement accessible</p>	
	<p>Résultat ministériel : Offrir aux Canadiens et aux travailleurs au Canada un répertoire national des données, des normes, des statistiques et des outils d'information clés sur l'hygiène et la sécurité au travail qui améliore la diffusion des renseignements relatifs à l'hygiène et à la sécurité au travail.</p>	<p>Indicateur : Nombre d'ensembles de dossiers relatifs à l'hygiène et la sécurité au travail mis à la disposition des Canadiens et des travailleurs au Canada par l'intermédiaire de répertoires</p> <p>Indicateur : Nombre de nouveaux outils qui sont mis à la disposition des travailleurs au Canada, qui abordent les enjeux émergents d'hygiène et de sécurité au travail et qui sont destinés aux secteurs prioritaires</p> <p>Indicateur : Nombre de fois que les utilisateurs ont accédé au répertoire en ligne gratuit de données sur l'hygiène et la sécurité au travail du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail ou ont utilisé ses services de soutien personnalisé</p>	
	<p>Résultat ministériel : Par la mise en place d'initiatives collaboratives avec les travailleurs, les employeurs ou les gouvernements au sujet des enjeux émergents de l'hygiène et de la sécurité au travail et à l'intention des secteurs prioritaires, les résultats en matière de connaissances sont mis à profit pour les Canadiens et les travailleurs partout au Canada</p>	<p>Indicateur : Nombre de nouveaux projets collaboratifs mis en place selon une perspective tripartite au sujet des enjeux émergents de l'hygiène et de la sécurité au travail et à l'intention des secteurs prioritaires, où les résultats en matière de connaissances peuvent être utilisés à l'échelle du Canada.</p>	
Répertoire de programme	Programme : Services et renseignements sur la santé et la sécurité au travail		

Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{xi}.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site [Web de Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail](#)^{xii} :

- ▶ Rapports sur les achats écologiques
- ▶ Analyse comparative entre les sexes plus

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)^{xiii}. Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes, ainsi qu'aux évaluations et à l'ACS Plus reliées aux dépenses fiscales.

Coordonnées de l'organisation

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

135 rue Hunter est

Hamilton ON L8N 1M5

Numéro(s) de téléphone : 905-572-2981; 1-800-668-4284 (Canada et États-Unis)

Numéro(s) de télécopieur : 905-572-2206

Adresse(s) de courriel : ResultsReporting@ccohs.ca

Site(s) Web : www.cchst.ca

Annexe : définitions

crédit (*appropriation*)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (*budgetary expenditures*)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

responsabilité essentielle (*core responsibility*)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

plan ministériel (*Departmental Plan*)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorité ministérielle (*departmental priority*)

Plan ou projet qu'un ministère a choisi de cibler et dont il rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation des résultats ministériels souhaités.

résultat ministériel (*departmental result*)

Une conséquence ou un résultat qu'un ministère cherche à atteindre. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

Indicateur de résultat ministériel (*departmental result indicator*)

Une mesure quantitative du progrès réalisé par rapport à un résultat ministériel.

cadre ministériel des résultats (*departmental results framework*)

Un cadre qui relie les responsabilités essentielles du ministère à ses résultats ministériels et à ses indicateurs de résultats ministériels.

rapport sur les résultats ministériels (*Departmental Results Report*)

Rapport d'un ministère qui présente les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

expérimentation (*experimentation*)

La tenue d'activités visant à étudier, à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions de politiques et d'interventions afin d'étayer la prise de décisions fondée sur des éléments probants, et à améliorer les résultats pour les Canadiens en apprenant ce qui fonctionne, pour qui et dans quelles circonstances. L'expérimentation est liée à l'innovation (l'essai de nouvelles approches), mais en est différente, car elle comporte une comparaison rigoureuse des résultats. À titre d'exemple, le fait d'utiliser un nouveau site Web pour communiquer avec les Canadiens peut être un cas d'innovation; le fait de conduire des essais systématiques du nouveau site Web par rapport aux outils existants de sensibilisation ou un ancien site Web pour voir celui qui permet une mobilisation plus efficace est une expérimentation.

équivalent temps plein (*full-time equivalent*)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre le nombre d'heures travaillées par une personne, divisé par le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (*gender-based analysis plus [GBA Plus]*)

Processus analytique utilisé pour évaluer l'effet des politiques, des programmes et des services sur divers groupes de femmes, d'hommes et de personnes allosexuelles en fonction de multiples facteurs, notamment la race, l'ethnie, la religion, l'âge et l'incapacité physique ou mentale.

priorités pangouvernementales (*government-wide priorities*)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2020-2021, les thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2019 (c'est-à-dire lutter contre les changements climatiques, renforcer la classe moyenne, parcourir le chemin de la réconciliation, assurer la santé et la sécurité des Canadiens et placer le Canada en position favorable pour assurer sa réussite dans un monde incertain.

initiative horizontale (*horizontal initiative*)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

dépenses non budgétaires (*non-budgetary expenditures*)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

rendement (*performance*)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

indicateur de rendement (*performance indicator*)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

production de rapports sur le rendement (*performance reporting*)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

plan (*plan*)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

dépenses prévues (*planned spending*)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

programme (*program*)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

répertoire des programmes (*program Inventory*)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

résultat (*result*)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique,

d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

dépenses législatives (*statutory expenditures*)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

cible (*target*)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

dépenses votées (*voted expenditures*)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

Notes en fin d'ouvrage

- ⁱ Site Web de Genre, travail et santé, <https://www.cchst.ca/genderhealth>
- ⁱⁱ Statistiques de l'Ontario sur les maladies professionnelles, <https://www.occdiseasestats.ca/#/?locale=fr>
- ⁱⁱⁱ Infobase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ^{iv} Comptes publics du Canada, <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html>
- ^v Infobase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ^{vi} Site Web de Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, <https://www.cchst.ca/ccohs/reports.html>
- ^{vii} Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-13/>
- ^{viii} Site Web de Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, <https://www.cchst.ca/ccohs/reports.html>
- ^{ix} Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail partenariats, <http://www.cchst.ca/ccohs/partner.html>
- ^x Site Web de Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, <https://www.cchst.ca/ccohs/reports.html>
- ^{xi} Infobase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ^{xii} Site Web de Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, <https://www.cchst.ca/ccohs/reports.html>
- ^{xiii} Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html>